

**PROCES VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU MARDI 28 MARS 2023**

Le mardi 28 mars 2023,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 mars 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à 19h00 à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chabenat Aurélie, Maire.

Présents : Mme Chabenat, Mme Turpin, Mme Noyer-Moreira, Mme Faucheret, Mme Mallet, Mme Sauvage, Mme Villepelet, M. Obry, M. Pagny, M. Chabin, M. Grousson, M. Gilbert, M. Papin, M. Braquart.

Pouvoirs : Solène Patient-Leleu donne pouvoir à Isabelle Turpin
Patrick Papin donne pouvoir à Madame le Maire

Absents : -
Formant la majorité des membres en exercice.

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire nommé(e) au sein du conseil.

Alexandre GILBERT est désigné(e) pour remplir cette fonction.

1. Présentation de l'étude faisabilité réalisée par le CIT concernant la réhabilitation du commerce
Délibération n°06/2023/03 Rapporteur Madame le Maire

• **Le coût estimatif des travaux**

Dépenses préliminaires	Montant HT
Diagnostic amiante et plomb	3 500 €
Diagnostic structure (ouvertures mur, portante charpente et plancher grange) *	8 000 €
Total HT Dépenses préliminaires :	11 500 €

Travaux sur marchés Bâtiment	Montant HT
Rénovation énergétique suivant le scénario 3 de l'étude Ecb	150 281 €
Aménagement intérieur et extérieur	258 400 €
Travaux abords extérieurs	40 000 €
Plus-value 20 % sur l'ensemble des travaux	89 736 €

* Le diagnostic structure peut révéler la nécessité de remplacer la charpente et de consolider le sol existant dans la grange. Ces travaux supplémentaires ne sont pas chiffrés dans cette étude.

Montant Total HT des travaux :	538 417 €
---------------------------------------	------------------

Equipement	Montant HT
Equipement de cuisine	15 000 €
Total HT Equipement :	15 000 €

• **Le bilan financier**

BILAN PREVISIONNEL DE L'OPERATION FEVRIER 2023 en euros HT (Intégration de la TVA en fin de tableau)		
		Estimation
A DEPENSES PRELIMINAIRES		11 500,00 €
	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	
	ETUDES GEOTECHNIQUES	
	DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB	3 500,00 €
	DIAGNOSTICS STRUCTURE	8 000,00 €
B TRAVAUX DE RACCORDEMENT		0,00 €
C TRAVAUX SUR MARCHES		538 417,00 €
	C1 - BATIMENT	498 417,00 €
	C2 - ESPACES EXTERIEURS	40 000,00 €
D HONORAIRES		78 959,46 €
	MAITRISE D'OEUVRE 12,00%	64 610,04 €
	CONTROLE TECHNIQUE 0,80%	4 307,34 €
	CORDONNATEUR SPS 0,50%	2 692,08 €
	AMO CIT	7 350,00 €
E ACTUALISATION		0,00 €
	SUR TRAVAUX	0,00 €
	SUR HONORAIRES	0,00 €
F IMPREVUS ET ALEAS TECHNIQUES		26 920,85 €
G ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE (non obligatoire)		5 384,17 €
H EQUIPEMENT		15 000,00 €
	Montant HT	676 181,48 €
	Montant TTC	811 417,77 €

Décide :

- De valider le scénario de travaux, le bilan financier et le plan de financement prévisionnel établis par l'Agence Cher Ingénierie des Territoires,
- De confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence d'ingénierie Cher-Ingénierie des territoires,
- D'autoriser le maire à signer la convention et tous autres documents nécessaires à l'élaboration de ce projet.

> **Vote : à l'Unanimité**

3. **Tarif d'une plaque pour le jardin du souvenir**

Délibération n° 07/2023/07 Rapporteur Madame le Maire

Madame le Maire propose de vendre les plaques de granit rose (35x10x2) qui seront apposées sur la stèle du jardin du souvenir au prix de 80 € pièce.

Le conseil municipal, après délibération, approuve le tarif 80 euros.

4. **Questions diverses**

Question sur la communication autour de la demande d'extension d'exploitation du site de Véolia : madame le Maire répond que la participation du public a été annoncé sur le berry.fr et sur le site de la Préfecture du Cher. La commune a relayé l'information sur PanneauPocket. Cette participation avait lieu du 20 mars au 4 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.

Pour information :

- ➔ prochain conseil municipal : le mercredi 12 avril 19h00 (Vote du budget)
- ➔ prochaine Commission Voirie : samedi 1^{er} avril 10h00 en mairie

Le Maire,



Le secrétaire,

